

ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

55 rue de la République

76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Frédéric VALLETOUX

**Ministre délégué en charge de la Santé et de
la Prévention**

14, avenue Duquesne

75350 PARIS

Harfleur, le 8 mars 2024.

Objet : Mésothéliome pleural

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le mésothéliome pleural est un cancer de la plèvre provoqué par une exposition à l'amiante. Un programme national de surveillance a donc été décrété dans la foulée de la loi interdisant l'usage de l'amiante à la fin des années 1990.

En 2017, à l'issue de 20 années de surveillance (1998-2017) Santé Publique France a publié un rapport sur les cas de mésothéliome, leurs expositions et les processus d'indemnisation. Il concluait notamment que ces travaux montrent que l'exposition à l'amiante est et restera encore pendant plusieurs décennies un sujet majeur de santé publique nécessitant le maintien de la surveillance et le renforcement des actions de prévention.

Pourtant, fin 2023, Santé Publique France a décidé de l'abandon d'un système de suivi des cancers de l'amiante, en expliquant ne plus être en mesure de déployer le dispositif national de surveillance des mésothéliomes. L'agence a précisé que cette décision était extrêmement difficile mais qu'elle ne disposait plus de ressources suffisantes.


Je souhaite par ce courrier, m'associer à l'indignation des associations des victimes de l'Amiante, et à leurs démarches pour que l'Etat rétablisse ce dispositif de surveillance au plus vite.

L'amiante et la passivité des pouvoirs publics durant des décennies ont assez fait de dégâts comme cela pour ne plus voir sacrifiés les dispositifs de suivi et d'indemnisation sur l'autel d'une quelconque austérité budgétaire.

Récemment, des médecins ont également déploré que Santé publique France mette fin à un programme de surveillance des mésothéliomes, pour des raisons budgétaires, en rappelant que maintenir l'effort de recherche est crucial. D'autres ont exprimé leur "vive préoccupation" face à un arbitrage qui risque de s'avérer préjudiciable aux patients tout comme à la connaissance scientifique.

Aussi Monsieur le Ministre, je vous remercie de me faire savoir ce que votre Ministère envisage pour répondre à ces différentes alertes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name.

Jean-Paul LECOQ